



**Le
choix
des
juges**

8 et 9 déc. 2022
à Nice



THEMIS
& SOPHIA

Rencontres
Organisées par H. Kassoul **3e éd.**

PROGRAMME

JEUDI 8 DECEMBRE 2022 CHOISIR LES JUGES

9H INAUGURATION

« Discours inaugural »

Chantal Arens, Première Présidente honoraire de la Cour de cassation

« Propos introductifs »

Loïc Cadiet, Professeur de droit privé et sciences criminelles,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Président honoraire de l'Association internationale de droit processuel

10H PANEL 1 : UN CHOIX INDIVIDUEL

**PRESIDE PAR LOIC CADJET, PROFESSEUR DE DROIT PRIVE ET SCIENCES CRIMINELLES
PRESIDENT HONORAIRE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DROIT PROCESSUEL**

« La liberté des parties dans le choix du juge »

Yves Strickler, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Côte d'Azur

Discussions et pause

« Choisir de ne pas recourir au juge : regard publiciste sur les MARD »

Marie-Odile Diemer, Maître de conférences en droit public, Université Côte d'Azur

Discussions et pause méridienne (12h)

14H PANEL 2 : UN CHOIX DE SOCIETE

**PRESIDE PAR MARIE-CECILE LASSERRE,
MAITRESSE DE CONFERENCES EN DROIT PRIVE ET SCIENCES CRIMINELLES**

« Qu'est-ce qu'un bon juge ? »

Mehdi Kébir, Juge de l'application des peines, Tribunal judiciaire de Laval
Docteur en droit qualifié aux fonctions de Maître de conférences

« Perspectives historiques sur la place du juge criminel et du jury populaire »

Gwenaëlle Calleméin, Maître de conférences en histoire du droit,
Université Côte d'Azur

Discussions et pause

« Le choix des juges dans la philosophie politique de John Locke »

Michaël Biziou, Maître de conférences en philosophie, Université Côte d'Azur

« Le juge, le droit et le citoyen face à la justice environnementale »

Alexis Cukier, Maître de conférences en philosophie morale et politique,
Université de Poitiers

Discussions et fin de la première journée (17h30 env.)

VENDREDI 9 DECEMBRE 2022
LES JUGES FACE AU CHOIX

9H30 PANEL 3 : UN CHOIX INTUITIF

SOUS LA PRESIDENCE DE MICHEL BOUDOT, PROFESSEUR DROIT PRIVE ET SCIENCES CRIMINELLES

« Le rapport du juge aux émotions »

François Ost, Professeur émérite invité à Université Saint Louis - Bruxelles

« Entre parenthèses, l'art du juste »

Vincent Forray et Sébastien Pimont, Professeurs de droit privé et sciences criminelles, Sciences Po Paris

Discussions et pause

« Un choix sceptique ? »

Eric Martin-Hocquenghem, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université Paris Panthéon Assas

Discussions et pause méridienne (12h)

14H PANEL 4 : UN CHOIX D'AUTORITE

SOUS LA PRESIDENCE D'HICHAM MELHEM, MAGISTRAT ET DOCTEUR EN DROIT

« Le choix du juge : le choix d'un seul ou le choix d'une équipe ? »

Natalie Fricero, Membre du Conseil supérieur de la Magistrature, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Côte d'Azur

Thibault Goujon-Bethan, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Jean Moulin Lyon 3

« Le choix *contra legem* »

Marianne Faure-Abbad, Professeure de droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers

Pause et discussions

« Le pouvoir discrétionnaire du juge pénal international »

Pierre Jouette, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers

« L'ère de la post-modernité : nouveaux juges, nouveaux choix ? »

Walid Chaiehloudj, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Perpignan Via Domitia

CLOTURE (17h30 env.)

Inscriptions obligatoires avant le 1^{er} décembre 2022 (nombre de places limitées).

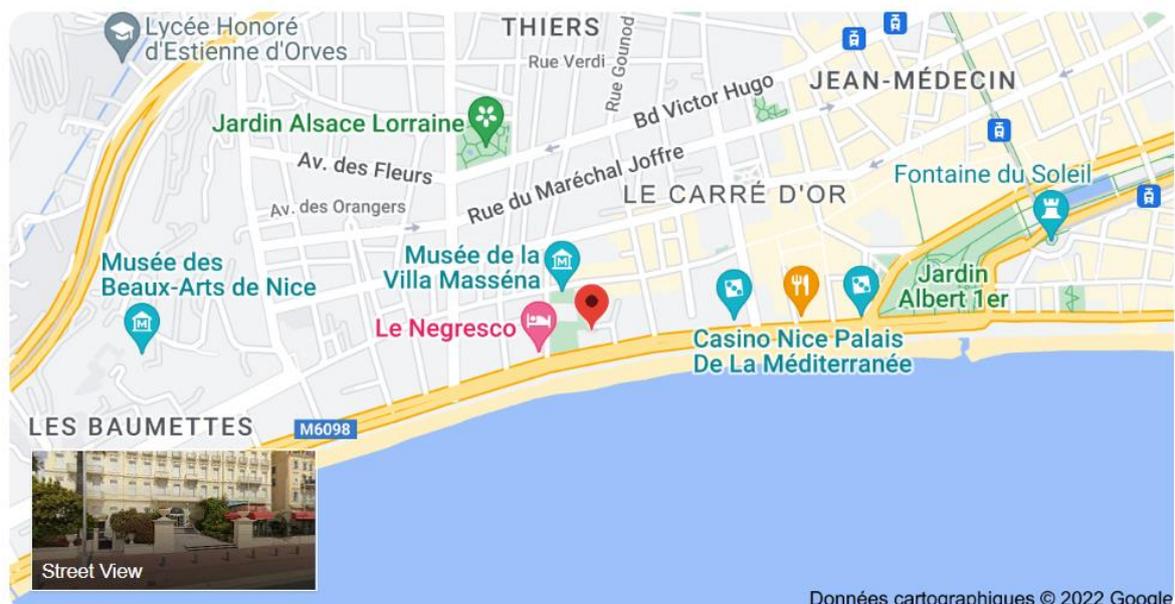
- Frais d'inscription:
 - Tarif 2 jours : 250 euros HT
 - Tarif journée : 150 euros HT
 - *Demi-tarif 2 jours (avocat ayant moins de 3 années d'activité professionnelle) : 125 euros HT*
 - *Demi-tarif journée (avocat ayant moins de 3 années d'activité professionnelle) : 75 euros HT*

*Inclut l'accès aux conférences ainsi que les pauses café. Les déjeuners sont libres.

- Manifestation prise en compte à raison de 15 heures au titre de la formation continue des avocats et de la formation doctorale.
- Les frais d'inscription doivent être acquittés au moment de l'inscription sur la plate-forme de Université Côte d'Azur : <https://www.azur-colloque.fr/UNICE/inscription/fr>
- [Gratuit pour les étudiants et les enseignants-chercheurs.](#)

Lieu de l'événement :

Hôtel West End ****
Salon vue mer
31 Promenade des Anglais - BP 1026 - 06001 NICE Cedex 1 - FRANCE
Tél.: +33 (0)4.92.14.44.10.



Contactez l'organisation : hania.kassoul@univ-cotedazur.fr